



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL ————— avril 2016 - n°150

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS

**Questions à Stéphanie Barzasi
sur la représentation d'Haïti dans
la presse écrite française.**

Page 3

Les nouvelles de NIH ont une
énergie durable

Page 4

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

Au moins un résumé...

L'ACTUALITE DU CHF

AG du CHF et journée agriculture

NIH a décidé de consacrer deux numéros à un livre majeur, « Haïti, l'histoire en héritage. *Le tremblement de terre du 12 janvier 2010, dans les récits de presse français* ». A partir de l'analyse des articles de trois journaux français *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, consacrés au séisme, l'auteure, Stéphanie Barzasi, nous donne les clefs pour comprendre l'imaginaire, les stéréotypes que l'Occident a développés sur Haïti. Elle met en évidence la continuité et la cohérence des stéréotypes mis en œuvre dans ces quotidiens à l'occasion du séisme, avec ce que l'on peut entendre continuellement à propos de cette ancienne colonie française. Trois journaux qui, ainsi qu'elle le dit : « sont le reflet d'un regard dominant, sans doute le plus partagé ».

Ne tentez pas, à tout prix, de lire ce livre d'une traite. Nous vous invitons plutôt à le poser de temps en temps, à jouer à saute-mouton, à choisir, à picorer pour mieux y revenir et surtout à ne pas le lâcher. Pour commencer le voyage, voici la première partie d'un entretien avec l'auteure.

L'ARTICLE DU MOIS

**Questions à Stéphanie Barzasi sur la représentation d'Haïti dans la presse écrite française.
Première Partie.**

Quel est l'itinéraire qui vous a amenée à ce travail de recherches sur Haïti ?

Comme beaucoup de gens en France, j'ai vraiment commencé à découvrir Haïti au moment du tremblement de terre en 2010. A ce moment-là, j'étais journaliste pour le mensuel du Secours Populaire, le journal *Convergences*. Et dans ce cadre-là, j'ai fait partie de la deuxième mission du Secours Populaire en Haïti. Le but de ces missions était de reprendre contact pour évaluer les besoins des partenaires et de s'organiser pour y répondre.

Je ne connaissais pas le pays auparavant.

Mon travail c'était non seulement de participer à la

mission mais aussi d'écrire des articles à mon retour. Haïti ne m'a plus jamais lâchée. J'ai lu de manière un peu boulimique sur Haïti. Au Secours Populaire, je continuais de suivre l'évolution de la situation. J'ai été amenée à retourner en Haïti, l'année suivante, faire un reportage pour une autre publication du Secours Populaire, *Alerte pauvreté*.

Quand je retourne en Haïti, en mars 2011, je fais un reportage sur l'accès à l'alimentation. Je découvre toute la problématique de l'agriculture paysanne. Je reviens avec énormément de matière et puis je continue de creuser sur l'agriculture paysanne avec Olivier Vilain, un autre journaliste, qui travaillait au Secours Populaire. On s'embarque dans l'écriture d'un livre plus axé sur l'agriculture paysanne, mais déjà avec cette

idée de démonter les idées reçues. Dans les médias français, on parlait très peu d'initiatives positives portées par la société civile haïtienne et la motivation de ce premier livre était justement de montrer aussi tout ce qui se passait de riche et qui était porté par cette société civile. Contrairement aux descriptions faites dans les articles, cette société civile n'était pas aussi terrassée que l'on pouvait le croire, mais elle a été maintenue à l'écart des puis de la réflexion sur l'avenir d'Haïti après le tremblement de terre.



Après ce premier livre, il me restait dans la tête une impression. Cette impression c'était la une de *Libération* qui m'avait marquée. Elle est ultra violente cette couverture. Je me disais : c'est un regard complètement colonial : sur la photo, la personne est mise en situation comme si elle sortait de sa grotte... Cela m'est revenu à l'esprit. Et il y avait des

choses qui me trottaient en tête. Notamment, cette citation de Régis Debray en introduction du rapport qu'il a fait à Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères en 2004, au moment du Bicentenaire de l'Indépendance : « *Cette "nation pathétique" (...) a beau avoir nourri de sa sève Aimé Césaire, André Breton et André Malraux, elle a tout pour déranger. Et donc pour s'effacer de nos écrans. C'est justement le problème : Haïti fait partie de notre histoire, mais non de notre mémoire. Le faible connaît le fort, qui le méconnaît. Nous sommes partie prenante au légendaire haïtien, lequel n'a aucune place dans le nôtre* ». Ces deux choses ont dû me rester en tête et j'avais vraiment envie de les explorer. Mais pour travailler sur la presse, il fallait s'en détacher. Il fallait trouver un autre regard. J'ai donc voulu faire cela dans un cadre universitaire avec d'autres outils d'analyse que de simples impressions et lectures. Je voulais aussi sortir du traitement journalistique. Le journaliste peut se permettre parfois des prises de position. Dans le cadre d'un travail académique, il faut prendre un minimum de distance et, utiliser un maximum de matériaux scientifiques pour essayer de préciser sa pensée.

Pourquoi ces trois quotidiens ?

Même s'il a été retravaillé pour en faire un livre, c'est un travail académique réalisé dans le cadre d'un Master 2 Recherche. J'ai entrepris ce master justement parce que j'avais ce sujet de recherche: savoir s'il restait dans la manière de traiter l'information relative à Haïti un regard empreint d'un héritage colonial de la

part des journaux.

L'ambition de départ était d'aller plus largement sur les journaux occidentaux mais la contrainte de temps et de capacité de travail pesant, je me suis centrée sur trois journaux français et seulement sur une semaine de traitement médiatique. J'ai donc dû réduire mes ambitions initiales et me recentrer sur ces trois quotidiens que sont *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*. L'étude de ces trois quotidiens se justifie pleinement car ils reflètent les opinions dominantes de la société française, en tout cas de ses élites, et donc potentiellement les représentations les plus partagées.

Vous mettez au jour dans ce livre les deux grands malaises haïtiens et français...

C'est une question qui traverse toute l'idée du livre. Il y a des parties qui livrent les outils scientifiques que j'utilise pour l'analyse des journaux. Mais ce que je voulais vraiment faire, c'est un rappel historique des grandes lignes de l'histoire d'Haïti et du rôle de la France dans cette histoire. Mais aussi faire une partie qui me semblait essentielle, une brève histoire des représentations de soi des deux sociétés et des représentations qu'elles ont chacune à l'égard de l'autre.

Pour la représentation de soi d'Haïti, c'est à partir des écrits exploités par Léon-François Hoffmann qui fait un décorticage de la presse haïtienne du 19^e et du 20^e siècles que j'ai travaillé. Il s'agit plus d'une représentation d'Haïti vue par les élites haïtiennes qui n'est peut-être pas représentative de celle de l'ensemble de la société haïtienne. Cette partie pose bien un premier malaise qui est celui des traces historiques laissées par le passé colonial. D'une part, on a une Haïti, vue par cette élite intellectuelle et politique, qui est aussi pleine de contradictions, qui se voit à la fois comme fille d'Afrique et fille de France, bien que les choses évoluent et que les élites haïtiennes se tournent davantage vers les Etats-Unis actuellement. La société haïtienne veut bien se voir comme fille d'Afrique lorsqu'il s'agit d'être la "Judée noire", c'est-à-dire la lumière des peuples noirs à travers le monde, où il faudrait même faire un pèlerinage... Elle se voit comme fille de France mais pas de toute la France, uniquement fille de la Révolution, parce qu'elle incarne les idéaux des Lumières, de l'égalité des hommes qui naissent libres et égaux en droit.

Du côté français, la représentation de soi est un peu celle de tous les pays européens à ce moment-là : Des pays découvreurs, coloniaux, qui ont besoin de justifier leurs "exactions", terme que l'on n'employait pas à l'époque, par leur supériorité. Il y a donc une surreprésentation de soi, surtout au 19^e, où cela va devenir une passion du siècle. Il y avait des contestataires, mais la pensée dominante était que la supériorité justifiait tout et que de toute façon - ils

apportaient des lumières aux peuples, ils les civilisaient... Après l'Indépendance d'Haïti, l'élan de colonisation qui va donner lieu au second empire colonial ne doit surtout pas être freiné par l'idée que les peuples noirs pourraient être à l'égal des peuples européens. La France a été sévèrement humiliée lors de la défaite. Il faut donc bafouer encore plus, discréditer systématiquement Haïti. La grande victoire d'Haïti sur l'armée napoléonienne doit être oubliée, mais il s'agit aussi de marteler dès qu'il faut justifier les nouvelles colonisations en cours que cette nouvelle nation court à sa perte.

Au début du 19^e siècle, la France se lance en effet dans la conquête du second empire colonial vers l'Afrique. Pourtant, il y a eu la Révolution, les Lumières, la Déclaration des droits de l'Homme qui fait partie de la Constitution. Mais la France a ses contradictions aussi. Tout peut se justifier à ce moment-là par le fait que, de toute façon, Haïti ne sait pas se gouverner. Il s'agit donc de s'occuper de l'Afrique pour lui apporter les Lumières. Il y a des discours, de Jules Ferry notamment, qui sont assez incroyables, qui parlent clairement de supériorité et de devoir pour les races supérieures d'aller civiliser les races inférieures...

Nous constatons des deux côtés l'existence de

représentations de soi et de l'autre qui sont pleines de contradictions. C'est un vrai malaise. Cela revient plus loin dans le livre, avec cette typologie des mémoires que fait Paul Ricoeur, un philosophe français, à partir de la psychanalyse freudienne. Il parle de la mémoire blessée et donc d'un susceptible retour du refoulé. Quand la mémoire a été blessée, il peut y avoir des chocs qui font ressurgir les blessures passées. Cette mémoire blessée a été responsable de l'effacement d'Haïti de l'histoire française, du fait de l'humiliation. Et du côté haïtien, la quête d'une reconnaissance insatisfaite par la France a au contraire installé la France dans l'histoire et la mémoire haïtienne, en tout cas de ces élites qui s'expriment.



(À suivre...)

HAÏTI, L'HISTOIRE EN HÉRITAGE. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 dans les récits de presse français.

Stéphanie Barzasi

Septembre 2015 • 264 pages.
Editions L'Harmattan.

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

Le N°116 (Mars 2013) : *Colonialisme, néocolonialisme, mondialisation : Haïti un espace pionnier et paradigmatique dans les processus de domination.*

Ce fameux jour où... Haïti contracte la dette originelle - Afriscope N°45 mars/avril 2016

(...) Le roi (*Charles X*) subit la pression des colons esclavagistes qui veulent une intervention militaire pour reprendre le contrôle de l'île tandis que les commerçants veulent une reconnaissance de l'indépendance afin de reprendre leurs affaires.

La solution, le souverain français la trouve sur le bureau de son prédécesseur, elle y avait été déposée par le président de la République d'Haïti. Jean-Pierre Boyer est au pouvoir depuis 1818 et poursuit les négociations entreprises par le pays depuis quatre ans. Très mal avisé par ses conseillers, il demande à la France de reconnaître l'indépendance totale d'Haïti en échange d'une indemnité versée au gouvernement français.

Le 17 avril 1825, Charles X rédige une ordonnance contenant trois articles. Le premier donne ouverture des ports « de la partie française de Saint-Domingue » à toutes les nations et donne à la France un rabais de 50% sur les droits de douane. Le deuxième article stipule que les habitants d'Haïti verseront à la Caisse générale des dépôts, la somme de 150 millions (...) Enfin le troisième concède à ces conditions « l'indépendance pleine et entière ». (...)

Lorsque Jean-Pierre Boyer reçoit l'ordonnance en juillet 1825, il refuse immédiatement. Mais le baron de Mackau, missionné par Charles X, a des arguments pour faire entendre la raison du plus fort : 14 vaisseaux de guerre et 528 canons sont prêts à instaurer le blocus de l'île. La République d'Haïti n'a plus les moyens d'assumer une nouvelle guerre contre la France. Elle n'a pas non plus les moyens financiers de payer l'indemnité (...). L'Etat haïtien est contraint à contracter un emprunt auprès de banques françaises (Laffitte et Rothschild pour ne pas les citer).

La France ne reconnaîtra la République d'Haïti qu'en 1838. Les Haïtiens, pris dans les tenailles de la double dette, sont forcés de laisser les Français aux commandes des finances jusqu'en 1915 et l'occupation américaine. (...)

Sources : Amzat Boukari-Yabara Esclavage dans les colonies, le cas de la République d'Haïti.(Conférence du 25 février 2013 à l'Assemblée Nationale) : Itazienne Eugène. La normalisation des relations franco-haïtiennes (1825-1838).

VU DANS LA PRESSE ET L'ÉDITION

Le Nouvelliste -31 mars 2016 - Au moins un résumé... Par Lyonel Trouillot.

On me reprochera d'avoir écrit cette page en français, dans un désaccord apparent avec le plaidoyer qui la fonde. Mais le désaccord ne sera qu'apparent, car le point que je veux mettre en évidence ne concerne pas toutes les prises de parole. **Et ma position sur la politique linguistique à mener ne connaît ni langue salvatrice ni langue coupable : donnons au créole tout le respect qui lui est dû et démocratisons l'usage du français afin que ce pays cesse de produire de l'inégalité dans le domaine linguistique (comme s'il n'y en avait pas suffisamment ailleurs) en créant deux catégories distinctes de citoyens avec tous les écarts et déficits que cela entraîne : un petit groupe de bilingues et une majorité de monolingues.**

En écoutant les discours d'installation des ministres, les uns anecdotiques, les autres mieux tournés et plus riches de contenu même si la lecture à voix hautes s'est révélée un exercice pénible et périlleux pour quelques dignitaires, j'ai été frappé par l'absence du créole ou sa faible présence. Or, ministre étant à la base synonyme de serviteur, ne serait-il pas bien que les serviteurs s'adressent en premier lieu à ceux qu'ils vont servir ? Et ceux qu'ils vont servir, dans leur majorité, ont plus de chances de comprendre si l'on s'adresse à eux dans la seule langue qu'ils maîtrisent. Si les ministres tiennent à prendre le risque de montrer qu'ils maîtrisent la langue française, il serait bien que le chef du gouvernement s'impose et impose la règle d'au moins un résumé en créole.

La catastrophe Martelly dont on mettra longtemps à mesurer l'ampleur a produit du recul là aussi. Ces tergiversations autour de l'Académie créole, cette Constitution sournement amendée jamais traduite... Ce mépris affiché envers la masse de ceux qui ne font pas partie du petit cercle de nantis...

Il conviendrait que le nouveau gouvernement se dote d'une véritable politique linguistique en matière de communication. Le moment ne se prête guère à faire entendre au citoyen haïtien monolingue que l'on parle par-dessus sa tête. Il est toujours difficile de rompre avec des habitudes, et les nègres et les plumes qui hantent les cabinets ont le français facile. «E abitiid se vis»... Mais ce que les enseignants, les commerçants, une partie de la presse ont compris, il est temps que les politiques, les hauts fonctionnaires en particulier, le mettent un peu plus en application en considérant cela comme leur devoir.

Qu'ont entendu l'agriculteur ou l'animateur de bande de rara de l'Artibonite des propositions de politique concernant les secteurs dans lesquels ils s'activent, qu'ils font vivre et qui les font vivre mal ?

Ce n'est pas démagogique de réclamer qu'on leur parle et qu'ils sentent qu'on leur parle enfin. Non pour jouer le mauvais œil comme tel qui conseillait de « naje pou w soti », ou les invectiver comme faisait tel bandit légal. Mais pour détailler la manière dont on entend les servir, qu'ils puissent comprendre, approuver, juger et critiquer.

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Assemblée Générale du CHF le 28 mai et journée sur la thématique agriculture le 11 juin 2016 à Paris

L'Assemblée Générale 2016 du CHF se tiendra le samedi 28 mai au Centre International de Culture Populaire (CICP), à Paris. La matinée sera consacrée à l'Assemblée Générale statutaire et sera suivie de l'élection du Conseil d'Administration. Le programme de l'après-midi vous sera communiqué ultérieurement. Vous êtes intéressé pour présenter votre candidature au Conseil d'Administration du CHF ? Adressez-nous vos motivations à contact@collectif-haiti.fr.

A noter également, le 11 juin 2016, le CHF organise à Paris une journée sur la thématique agriculture en Haïti. Un panorama du contexte agricole haïtien vous sera présenté par Marc Dufumier, agronome, enseignant chercheur et auteur de nombreux livres ("Famine au sud, Malbouffe au nord"), Sylvain Aubert

de Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et Jeunevieve Bannatte, jeune haïtienne et coordinatrice adjointe de la section éducation au Mouvement Paysan Papaye (MPP). Une interview de Michel Chancy, secrétaire d'État à la production animale sous Michel Martelly, sera également diffusée ! L'après-midi sera l'occasion d'échanger autour de tables rondes. Vous recevez très prochainement une invitation présentant le détail du programme. En espérant vous y voir nombreux !

Informations pratiques :

AG du CHF : Samedi 28 mai, à partir de 9h30 au CICP, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris.

Journée Agriculture : Samedi 11 juin, à partir de 9h30, à l'AGECA, 177 rue de Charonne, 75011 Paris.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Edwinn COULANGES, Ghislaine DELEAU, Geneviève GREVECHE, Reynold HENRYS, Rita JACQUES, Bernard LERAY.

Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / comiteredaction@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr